

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 5

Artikel: La Suisse et la coopération technique

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274524>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse porte la lanterne rouge

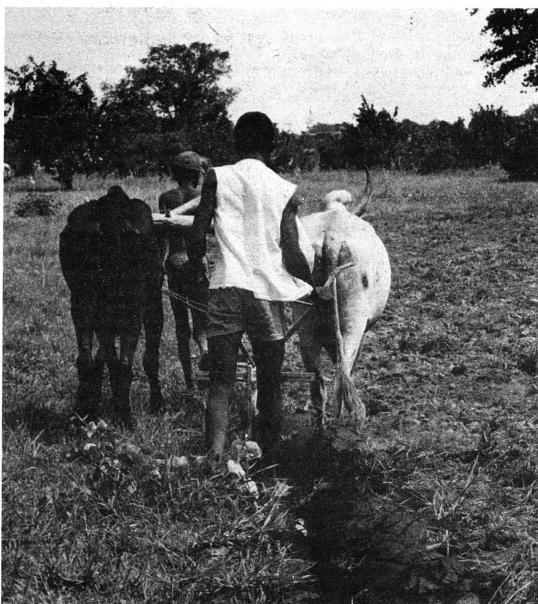
pour objet de demandes de crédits pour définir « l'aide au développement »

ramené la lumière de l'actualité quotidienne sur le problème de développement favorisé

Le tiers monde survie et se développe

diminue

aux pays



LABOURS EN HAUTE-VOLTA

La coopération technique suisse soutient ce projet: charrue fabriquée localement, bœufs qui permettent de travailler plus efficacement qu'à la houe. (Photo Didier Deriaz, Morrens)

La Suisse et la coopération technique

Le président du CAD, dans une lettre au gouvernement suisse, constate, au nom du comité examinateur, qu'en 1974, la Suisse dont le PNB par habitant est le plus élevé (parmi les membres du CAD) est également celui dont le pourcentage du PNB consacré à l'aide publique au développement est le plus faible.

Des chiffres: l'aide publique a représenté, pour les années 1972, 1973, et 1974 les 0,21%, 0,16% et 0,14% du PNB.

L'aide des œuvres d'entraide privées se montait, elle, à 0,07%, 0,05% et 0,06%. (Les œuvres privées font des efforts considérables et le montant versé par elles à des pays en développement a été de 82,1 millions de francs pour 1974).

Comparons l'aide publique de la Suisse à celle d'autres pays, pour l'année 1974 (en % du PNB):

Suède	0,72%
Pays-Bas	0,63%
France	0,59%
Norvège	0,57%
Australie	0,55%
Danemark	0,55%
Belgique	0,51%
Canada	0,50%
Royaume Uni	0,38%
Allemagne fédér.	0,37%
Nouvelle Zélande	0,33%
Etats-Unis	0,25%

Japon	0,25%
Autriche	0,18%
Finlande	0,18%
Italie	0,15%
Suisse	0,14%

N'est-il pas étonnant qu'un pays dont la vocation humanitaire, de solidarité internationale, est bien connue, fasse si peu pour les pays en développement?

L'aide publique se divise en deux parts: environ 40% d'aide multilatérale et 60% d'aide bilatérale.

L'aide multilatérale revêt la forme de contributions générales à des organisations internationales, de participation au capital de diverses banques de développement et de prêts à ces mêmes banques, ainsi que d'aide dite « associée ». L'aide multilatérale, en 1975, a été « multiple » — si l'on peut dire! — Voici quelques exemples qui donneront une idée de la variété des aides accordées par la Suisse:

- 20,2 millions de francs au PNUD, dont 18,4 de contribution annuelle (en sa qualité de membre du Conseil d'administration du PNUD notre pays peut exercer un contrôle sur l'utilisation des ressources de cet organisme).
- 0,5 millions au FNUAP.
- divers prêts à des banques de développement régionales.

— 15 millions pour l'aide « associée » (qui occupe une place intermédiaire entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale, car elle permet à la Suisse de choisir le pays d'intervention). Exemples:

- 1,75 million de francs à la FAO pour une contribution au programme de fourniture d'engrais au Bangladesh;
- 688 000 francs à l'UNICEF pour un projet d'adduction d'eau potable en Afghanistan;
- 123 000 francs à l'UNESCO pour un programme d'alphabetisation au Niger, etc. etc.

L'aide bilatérale de la Suisse s'est élevée, pour 1974, à 73,3 millions de francs, dont 29,7% à l'Afrique, 25% à l'Asie, 19,5% à l'Amérique latine.

Les principaux pays bénéficiaires ont été, en 1974:

- en Afrique: Cameroun, Ethiopie, Haute-Volta, Kenya, Madagascar, Mali, Rwanda, Tchad, Zaïre;
- en Asie: Inde, Indonésie, Népal;
- en Amérique latine: Bolivie, Brésil, Colombie, Paraguay, Pérou.

La coopération bilatérale et l'aide multilatérale se complètent l'une l'autre: si la première permet des contacts plus directs entre la Suisse et le pays intéressé, ainsi qu'un contrôle plus grand, la seconde permet de collaborer à des projets plus coûteux et plus importants, que notre pays seul ne pourrait jamais envisager de financer. L'une et l'autre sont donc nécessaires.

S. Ch.

Mal-Développement Suisse-Monde

Propositions pour une nouvelle politique suisse de développement.

Ce rapport a été commandé par treize organisations d'entraide et de coopération au développement, dont:

Pain pour le prochain,
Déclaration de Berne,
Helvétas
Conseil suisse pour la paix,
Swissaid, etc.

Cet ouvrage est difficile à résumer, étant déjà lui-même un condensé. J'aimerais citer quelques passages plus spécialement explicatifs.

« On a eu beau s'efforcer, au cours des deux dernières décennies, de mettre sur pied certaines politiques de développement, il n'en reste pas moins que ni la pauvreté, ni la misère n'ont pu être éliminées. On voit au contraire que le fossé entre riches et pauvres s'élargit toujours plus. C'est pourquoi les critiques se font de plus en plus vives pour demander une révision fondamentale des conceptions de la coopération. La « crise du pétrole a révélé au grand jour l'inadéquation de beaucoup de vues actuelles sur le développement. »

« Tout objectif de coopération au développement doit être enraciné dans la solidarité, non pas dans une solidarité avec des Etats et des gouvernements, mais avec les défavorisés tant des pays sous-développés que des pays riches... Le développement ne se confond pas avec la croissance économique. »

« Conformément à ces objectifs, l'aide au développement, engagée dans des projets concrets, devra toujours être au bénéfice des couches populaires les plus pauvres. Elle se fondera sur les besoins et les initiatives des habitants et tiendra compte de leur contexte socio-culturel. Elle se montrera réservée quant à l'engagement d'experts suisses, afin d'éviter que la finalité des projets ne soit arrêtée en fonction de critères européens, et afin d'ouvrir aux forces locales le maximum d'épanouissement. »

Position de la Suisse

La Suisse n'a jamais été une puissance coloniale au sens classique, mais étant un petit pays pauvre en ressources naturelles, elle est portée à ramifier son économie dans le monde extérieur. Notre bien-être — dont toutes les catégories de la po-

pulation ne jouissent pas également — repose pour une bonne part sur les revenus d'exportations et des capitaux placés à l'étranger.

La Suisse, riche pays industriel, se laisse guider par les mêmes intérêts que les autres états industriels: le maintien et l'accroissement de ses débouchés et investissements.

Alors, que faire ?

« Dans la presque totalité du Tiers-Monde, la majorité des habitants, les plus pauvres aussi, vivent à la campagne. L'exode rural, et par la suite la formation des bidonvilles en est la conséquence. Les projets de développement doivent donner une priorité à l'agriculture... Il ne s'agit pas de transporter des solutions suisses dans d'autres pays, mais la coopération technique suisse peut être efficace dans les domaines suivants: — agriculture (production et consommation locale avant exportation); — économie laitière (objectif premier, augmentation de la consommation locale); — transports (routes et ponts); — économie forestière (reboisement, sauvegarde de l'environnement); — petite industrie (créant localement des emplois). »

Certains projets ont été couronnés de succès: la Confédération devrait étendre la pratique de projets comme les centres de formation pour jeunes paysans que la Coopération technique a construits au Tchad.

Mais, pour un projet sain dans ses conceptions et réalisations, que de dilemmes, d'hésitations, entre certaines organisations, divisées sur les objectifs prioritaires ou les moyens à utiliser. Le Centre Europe-Tiers-Monde s'efforce par ses recherches et ses publications de mettre en lumière les mécanismes nationaux et internationaux qui favorisent ou entretiennent la dépendance du tiers monde, cela en vue de dégager les conditions d'un développement équilibré et créateur. Espérons que ce petit ouvrage participera à la formation progressive de ce « courant d'opinion » qui seul pourra provoquer les changements de structures indispensables à une vraie solidarité internationale. »

B.v.d.W.

Petit lexique de la coopération technique

(Vous allez lire ces prochains temps, dans vos quotidiens, de multiples sigles; comme il est impossible de les avoir toujours tous en tête, nous vous en rappelons ici quelques-uns):

CAD	Comité pour l'aide au développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (sigle anglais)
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies en matière de population (sigle anglais)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.
IDA	(sigle anglais). Association internationale de développement.
OCDE	Organisation pour l'aide et la coopération au développement économique.
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé.
ONU	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement.
UIT	Union internationale des télécommunications.
UNESCO	(sigle anglais). Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
UNICEF	(sigle anglais). Fonds international de secours à l'enfance.
Aide bilatérale	Aide de la Suisse à un pays en développement.
Aide multilatérale	Aide par l'intermédiaire d'organisations internationales.
PNB	Produit national brut.

Ce que recouvrent certains de ces sigles

OCDE: Les pays « occidentaux » industrialisés — dont la Suisse — en font partie. Elle vise à favoriser une croissance économique régulière dans les pays membres et dans les pays en développement, ainsi qu'une expansion du commerce au niveau mondial.

CAD: C'est l'un des comités spécialisés de l'OCDE; il coordonne l'effort de ses membres dans le domaine du développement. Les pays membres ont convenu d'accroître leur aide aux pays en développement et d'examiner ensemble, chaque année, les prestations bilatérales et multilatérales de chacun

d'eux en faveur des pays en développement.

FMI: La conférence de Bretton Woods, en 1944, organisée par les Nations Unies décida la fondation de deux organisations internationales: le Fonds monétaire et la Banque Mondiale (pas de sigle!) Elle est aussi nommée Banque internationale pour la reconstruction et le développement. C'est la plus ancienne et la principale organisation internationale dans le domaine du financement du développement. Elle a consacré pendant quelques années, une partie de son activité à la reconstruction

de l'Europe. Puis, après le lancement du Plan Marshall, elle s'est occupée de plus en plus de l'octroi de crédits aux pays en développement.

La Banque mondiale compte 127 états membres (font exception: la plupart des états de l'Europe de l'Est, la République populaire de Chine, quelques pays en développement et... la Suisse). La Suisse, n'étant pas membre du FMI, ne peut adhérer à la Banque mondiale.

La majeure partie des fonds de cette Banque provient de prêts de ses membres. Par ailleurs, elle procède à l'émission d'emprunts un peu partout, emprunts qui ont trouvé bon accueil auprès du public et surtout des banques suisses, qui en ont souscrit pour 1,2 milliards de dollars.

IDA: Fondée en 1960, c'est une des filiales de la Banque mondiale. Elle accorde des prêts aux pays en développement, tout comme la Banque mondiale, mais à des conditions beaucoup plus favorables; les prêts consentis par l'IDA s'adressent aux pays les plus pauvres, ceux dont le revenu annuel par habitant est inférieur à 200 \$ (Suisse: 7 170 \$).

L'IDA compte 116 membres dont 95 sont des pays en développement et 21 des pays industrialisés. Ses fonds viennent des souscriptions initiales et des contributions spéciales de ses membres, ainsi que de dons ou de prêts de pays non-membres (comme la Suisse). L'IDA ne peut pas souscrire des emprunts comme la Banque mondiale, parce que les prêts qu'elle accorde ne sont pas « rentables » pour le prêteur: le délai de remboursement est de 50 ans; il comporte un délai de grâce de 10 ans et n'est assorti d'aucun intérêt, si ce n'est d'une charge de service de 0,75%. (Suite en page 6)

EN PUBLICITÉ

ORGANISE ET GERE
VOS ACTIONS
PUBLICITAIRES



d'une grappe
de possibilités

on tire le résultat